

Ceradur-eco

Dispersion d'entretien non métallisée

Propriétés

Dispersion d'entretien non métallisée, autolustrante. Remarquable qualité filmogène. On obtient un coefficient antidérapant entre 0,4 et 0,6 μ conforme à la norme allemande DIN 18032, partie 2. Ceradur-eco répond ainsi aux exigences requises pour les sols de gymnase (confirmé par un organisme habilité indépendant). Ceradur-eco répond également aux exigences de la norme allemande DIN ICE 61340-5-1 (EN 61340-5-1). Il est adapté pour une application sur des revêtements de sol souples dissipateurs de charges électrostatiques (certificat TÜV Sud). La couche de protection a les mêmes propriétés qu'une cire et reste durablement souple. Les surfaces endommagées peuvent être réparées par un lustrage ou une méthode spray. La formulation respectueuse de l'environnement de Ceradur-eco bénéficie de l'écolabel autrichien.

Composition

Dispersion synthétique non métallisée (exemptes de TBEP), cires de polyéthylène, plastifiants, additifs. pH produit concentré : env. 8,5

Domaine d'application

Pour revêtements de sol durs ou souples, résistant à l'eau, comme par ex. : PVC, linoléum, caoutchouc, pierre poreuse naturelle ou reconstituée. Également adapté pour la protection des vitrifications de sols en bois et en liège. Ne pas utiliser sur des sols en bois et en liège non vitrifiés. Effectuer un test d'adhérence avant application sur des revêtements avec une couche d'usure en PU ou PE.

Application

Après un décapage minutieux et un court temps de séchage, appliquer le produit pur en couche fine, par exemple avec une frange. Éviter de laisser sécher le produit dans la frange. Refermer le bidon immédiatement après utilisation.

Traitement de base sur revêtements décapés :

Selon la porosité du sol, 2-3 applications seront nécessaires à un intervalle d'env. 30 minutes.

Traitement de base sur revêtements souples dissipateurs :

1 application (25 ml/m²)

Entretien après nettoyage intensif :

1-2 applications à un intervalle d'environ 30 minutes.

Méthode spray pour la réparation ponctuelle de film de protection endommagé :

Diluer 1:1 avec de l'eau froide. Appliquer avec un vaporisateur et travailler avec une monobrosse très haute vitesse (environ 1000 tr/min.).

Lustrage :

Après séchage, le film de protection peut être durci, sans devenir glissant, par un lustrage à très haute vitesse (environ 1000 tr/min.) avec un multi-disque.



DIN 18032



UW 1233

Protection

Consommation par m²

Traitement de base : 25 ml par application

Entretien : 25 ml par application

Méthode spray : 1,5 ml



* Information sur le niveau d'émission de substances volatiles dans l'air intérieur, présentant un risque de toxicité par inhalation, sur une échelle de classe allant de A+ (très faibles émissions) à C (fortes émissions)

Produit non destiné au consommateur final selon 1999/44/CE art. 1.

Conditionnement

Carton de 2 bidons de 5 L

Réf. j 20 12 05

Protéger du gel !

